

COMMUNE DE



Motion N° 22/2021
Séance du 13 octobre 2021

Motion du 26.09.2021 de Valentin Ackermann et Raquel Pry, « Des poubelles sélectives dans les zones à forte affluence du village »

Considérant :

- Que la quantité de déchets par habitant et habitantes de Puplinge est encore trop élevée.
- Que l'on retrouve encore des déchets dans l'environnement.
- Que la population est incitée à effectuer un tri minutieux dans le domaine privé (Mobiltri, poubelle verte etc).
- Qu'il faut continuer à réduire notre impact énergétique.
- Que le recyclage permet une maîtrise de notre consommation.
- Le règlement communal sur la gestion des déchets.
- La loi cantonale sur la gestion des déchets.

le Conseil municipal,

INVITE
l'Exécutif à

Par 16 voix pour, soit à l'unanimité,

- Implanter, dans différentes zones à forte affluence, des poubelles sélectives afin d'offrir la possibilité du tri dans le domaine public ;
- Mettre en place, avec les employés.es de la voirie, un système fonctionnel pour la levée de ces poubelles ;
- Informer la population de l'importance de réduire ses déchets ;
- Continuer à sensibiliser la population à la gestion des déchets

Puplinge, le 13 octobre 2021

Vincent LÄDERACH
Président

Patrick ARTER
Secrétaire